

la clé des champs

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BEYNAT

n°35

JANVIER 2024



Beynat
- Corrèze -

P4

Réalisations et projets

P10

Vie aux villages

P16

Histoires des confréries

sommaire



P18 JEUNESSE



P20 SOLIDARITÉ, SOCIAL ET SANTÉ



P16 HISTOIRE DES CONFRÉRIES



P10 VIE AUX VILLAGES



P07 NOS RACINES



P04 RÉALISATIONS ET PROJETS





vec la nouvelle année, voici le nouveau numéro de votre journal municipal.

Tous les élus du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année heureuse et prospère.

2023 qui vient de s'achever a vu d'importants projets se finaliser ou se mettre en place.

Tout d'abord, notre grande rue est à présent entièrement rénovée et embellie.

Le chantier de construction de la future Maison d'Assistantes Maternelles est en cours malgré des conditions météorologiques parfois très défavorables. Ce nouveau bâtiment verra l'installation, dans son prolongement, de nouveaux bureaux et cabinets qui viendront s'ajouter à ceux qui viennent d'être réaménagés au sein de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle. Ces espaces supplémentaires sont destinés à l'accueil de nouveaux praticiens, préparant ainsi, l'avenir de ce pôle de soins indispensable sur notre territoire et extrêmement fréquenté.

Nos jeunes conseillers, de leur côté, se sont généreusement investis afin d'améliorer le quotidien des enfants malades de l'hôpital de Brive.

La saison estivale et les animations beynatoises ont enfin retrouvé, quant à elles, le rythme et la convivialité que nous leur connaissons, pour notre grand bonheur ! La diversité et la qualité des rendez-vous festifs, sportifs ou culturels, nous les devons aux bénévoles qui continuent de s'investir fidèlement et avec passion. Nous les remercions pour leur engagement précieux et tout le travail accompli.

Pour l'heure, les démarches relatives à un dossier important voient enfin leur épilogue se dessiner, il s'agit du devenir du site touristique de Miel. À l'issue de près de 6 années de procédures laborieuses, complexes et parfois désespérantes, nous sommes enfin en mesure d'envisager un avenir radieux et prospère pour notre site. En effet, la vente du camping à des professionnels chevronnés et la reprise par la municipalité de la gestion directe de l'intégralité du reste du site, vont enfin permettre de relancer l'activité touristique à la hauteur des attentes des beynatois, des clientèles accueillies ainsi qu'à celle du potentiel des lieux. D'ailleurs, afin de préparer la saison 2024, nous investissons dans divers travaux de rénovation durant les prochains mois afin de remettre le site en état.

Chères beynatoises, chers beynatois, bonne année 2024 ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers !

Votre Maire,
Jean-Michel MONTEIL

Une double inauguration : rue Jean Moulin et toiture de la Maison du cabas



La première tranche des travaux de la rue Jean Moulin et la nouvelle toiture de la Maison du Cabas ont été inaugurées conjointement le mardi 29 août en fin d'après-midi.

Le maire Jean-Michel Monteil, son adjoint aux travaux Alain Jarret, les membres du conseil municipal, le préfet Etienne Desplanques, l'ancien sous-préfet Philippe Leycuras, le président du conseil départemental Pascal Coste, la conseillère départementale Ghislaine Dubost, le président de la communauté de communes Midi Corrézien Alain Simonet, des maires et des élus du territoire, le président de l'association du cabas Michel Marcus, les représentants des entreprises ayant œuvré*, le bureau d'études Dejante, des représentants de la gendarmerie et des pompiers, ainsi que les riverains étaient présents pour l'occasion.

Lors des différentes prises de parole, élus et officiels ont fait part de leur satisfaction, louant la qualité de ces deux réalisations.

C'est devant la Maison du cabas que le ruban de cette double inauguration a été coupé, avant une visite du centre d'interprétation muséographique dédié au cabas de Beynat.

Rue Jean Moulin

Les travaux se sont achevés par la pose du mobilier urbain (bacs et poubelles), l'installation d'une jardinière hexagonale en haut de la rue, au niveau du sens interdit, et par l'actualisation de l'ensemble de la signalétique.

Pour la partie basse, les objectifs seront de sécuriser les stationnements au



niveau du virage d'entrée de bourg en élargissant la plateforme par la création d'un soutènement, créer une végétalisation mettant en valeur le paysage et masquant la route départementale en contre-bas, mettre en place une piste cyclable et piétonnière sécurisée en bord de chaussée et procéder à la réfection du revêtement (ces travaux auront lieu ultérieurement).

Maison du Cabas

Depuis plusieurs années déjà, la couverture de ce bâtiment du 18^e siècle qu'est la Maison du cabas présentait un état général dégradé et un certain nombre de fuites.

La municipalité a donc décidé en 2022 de reconstruire cette toiture tout en préservant son aspect initial, la charpente étant pour sa quasi-totalité en bon état général.

Afin de préserver le caractère de la façade principale, la couverture du côté rue a été réalisée en ardoises de Travas-



sac dont le coût est relativement élevé. Aussi, afin de contenir le montant de l'investissement, la façade arrière, au nord, a quant à elle été refaite en ardoises d'Espagne moins onéreuses. Cette solution a permis de garder un aspect global homogène à l'édifice.

Pour rappel le chantier a consisté en la dépose de la toiture existante, au nivelage de la charpente, à la pose de voliges, faîtage, arêtiers, noues et rives.

Au final, ce sont 155 m² d'ardoises de pays et 73 m² d'ardoises d'Espagne qui ont été posées. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Patier.

Le montant des travaux s'est élevé à 105 497 € avec une participation de l'État (DETR) de 45 247 € et une aide de 24 429 € de la part du Conseil Départemental. Le solde restant de 35 821 € a été pris en charge par la commune.

La Maison du cabas abrite aujourd'hui des ateliers associatifs où l'on tresse la paille et fabrique des cabas, ainsi qu'un centre d'interprétation muséographique sur le cabas de Beynat.

* Pour la Maison du Cabas : entreprise Patier.
Pour la rue Jean Moulin : Terracol.

Ça se précise pour la future Maison des Assistantes Maternelles



Ce à quoi ressemblera la future MAM

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent numéro de *La Clé des Champs*, la municipalité de Beynat a fait le choix d'ouvrir une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) de 12 berceaux, afin de répondre à la demande grandissante de garde d'enfants sur le territoire, et ce malgré les structures déjà existantes (crèche à Lanteuil, assistantes maternelles à domicile).

Les travaux de construction de cette future Maison d'Assistantes Maternelles ont débuté le 6 novembre 2023 sur un terrain situé à la sortie du bourg, route de Meyssac, à proximité des écoles et de la Maison de Santé.

Cette structure de 130 m² intégrera par ailleurs des critères en matière de développement durable et de respect de l'environnement : orientation du bâtiment, panneaux photovoltaïques en toiture, renfort de l'isolation par l'extérieur, pompe à chaleur et luminaires de type LED.

Le calendrier prévoit l'achèvement des travaux dans le courant du mois de mai 2024 pour une ouverture officielle du service au 1^{er} septembre 2024. Cependant des périodes d'intégration seront possibles en juin et pendant l'été.

Les 3 assistantes maternelles agréées qui travailleront dans la MAM se sont



constituées en association, *Le Cocon des Lucioles*. Melvina Richard en est la présidente, Mylène Levasseur la trésorière et Eva Saule la secrétaire. Cette association assurera la gestion de la MAM en lien avec la municipalité.

Le coût estimatif de cet équipement est de 279 436.26 €. Il est subventionné à hauteur de 40 % par l'État au titre de la DETR, soit 93 145.42 € et par le Conseil Départemental à hauteur de 20 %, soit 69 859.06 €.

L'autofinancement est de 70 593.06 € et la récupération de la TVA s'élève à 45 838.72 €.

Les familles peuvent d'ores et déjà effectuer leurs demandes d'inscription auprès de la mairie au 05 55 85 50 25 qui fera le lien avec l'association Le Cocon des Lucioles.

Aménagement et projet d'extension de la Maison de Santé

La commune de Beynat a construit en 2009 une maison de santé qui accueille à ce jour plus de 25 professionnels, médecins, dentiste, sage-femme, masseurs kinésithérapeutes, diététicienne, infirmières, orthophonistes, psychologue, psychiatre, sophrologue et des ambulanciers, tous installés au sein du bâtiment initial.

Cependant, les activités au sein de la maison de santé se multiplient et se diversifient. C'est pourquoi l'association

« Avenir et santé en Pays de Beynat » souhaite pouvoir intégrer de nouveaux professionnels au sein de cet établissement et plus particulièrement une infirmière ASALEE qui viendrait en complément de l'équipe des médecins dans le suivi de certaines pathologies. Dans l'objectif de pouvoir l'accueillir, une réflexion a été menée quant à l'aménagement intérieur des locaux, afin d'intégrer un bureau supplémentaire et réaménager les sanitaires PMR au rez-



de-chaussée. Des travaux en ce sens ont été réalisés en septembre et octobre 2023.

De plus, dans le but de pouvoir anticiper les départs à la retraite de certains et de recruter de nouveaux professionnels, le conseil municipal a décidé de la construction de locaux, annexes à la maison de santé.

Dans le cadre de la construction d'un bâtiment communal à proximité qui aura pour fonction première l'accueil d'une Maison des Assistantes Maternelles, il est donc prévu d'intégrer 3 nouveaux cabinets médicaux avec salles d'attente



et sanitaires. Une orthoptiste attend dès à présent la réalisation de ces travaux pour pouvoir s'installer et intégrer l'association des professionnels de santé « Avenir et Santé en Pays de Beynat ».

C'est le projet présenté par l'Agence MAAD Architectes qui a été retenu pour cette future construction. Une demande de subvention est déposée auprès du Conseil Départemental de la Corrèze, et auprès des services de l'État par le biais de la DETR.

Une actualité décisive pour l'avenir du camping et du Centre Touristique de Miel

Pour rappel, le site de Miel a été créé en 1979 par un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) constitué de commerçants et d'habitants de Beynat.

Le 15 décembre 2010, la commune de Beynat avait signé pour 9 ans un bail commercial avec la société « Centre Touristique de Miel » représentée par Christian Geraeul.

Ce bail portait sur un ensemble immobilier composé du camping, de 11 gîtes ainsi que des terrains et annexes, pour une emprise totale de 39 ha, 29 a et 94 ca.

Suite aux mauvais retours, nombreux et réguliers de la part des touristes concernant leur séjour sur place, et l'échéance du bail étant atteinte, par acte extra-judiciaire en date du 29 juin 2018, la municipalité a dû prendre la décision de signifier à l'occupant son refus de renouveler le bail.

Le 1^{er} septembre 2023, suite à de longues années de procédure, le Tribunal Judiciaire de Brive a condamné la commune à verser au Centre Touristique de Miel la somme de 751 794 € au titre de l'indemnité d'éviction.

Cette décision, longtemps attendue, était indispensable pour obtenir le départ du gestionnaire du camping.

Ce même jugement précisait que la SA Centre Touristique de Miel disposait alors d'un délai de trois mois à compter de la date du versement de l'indemnité pour quitter les lieux sous peine d'expulsion, avec au besoin le concours de la force publique et d'un serrurier.

Le 5 octobre 2023 la commune de Beynat a procédé au versement sur le compte séquestre de la somme fixée. Le gestionnaire du camping devra donc avoir quitté les lieux le 5 janvier 2024 au plus tard.

La municipalité a, dans le même temps, pris la décision de vendre le camping, mais elle gardera l'entièr propriété et la gestion du reste du site, de la plage, des gîtes et du snack, gestion qu'elle assumerà en direct.

Afin de procéder à la vente du camping* à un repreneur capable de garantir la bonne tenue de la saison 2024 et des suivantes, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en octobre afin de pouvoir mettre en concurrence les potentiels acquéreurs.



C'est le groupe France Location Capfun qui a été retenu par la municipalité pour une vente fixée à 2 millions d'euros. Le repreneur aura donc pour mission de relancer l'activité "hébergement de plein air" et de la développer à la hauteur des attentes des touristes et des beynatois.

Parallèlement à la vente du camping, la commune va aussi investir et procéder à un certain nombre de travaux, reprofilage de la plage, réfections du ponton, du poste de secours, des sanitaires, du bâtiment du snack et clôture en panneaux rigides sur toute la périphérie du camping. Ces travaux seront réalisés pour la saison estivale 2024.

Enfin, une réunion publique a eu lieu le mercredi 20 décembre au foyer pour informer la population sur la situation actuelle et l'avenir du site de Miel.

*** Le camping est constitué d'environ 200 emplacements sur une surface de 15 ha pouvant accueillir des mobile homes, des chalets, des caravanes, des tentes etc.**
S'y trouvent également une piscine couverte, des jeux pour enfants, un city park, des bâtiments sanitaires et un bâtiment d'accueil et d'exploitation.

Voirie et entretien des chemins

Les goudronnages partiels (points-à-temps), l'entretien des chemins, le nettoyage des fossés, les coupes d'eau et curage des buses représentent l'essentiel des travaux de voirie effectués à Beynat par les agents du service technique.

Par ailleurs, 2,5 km de voirie ont été réalisés à l'automne 2023 dans le secteur de Cors, en direction de La Borderie. Ces travaux s'achèveront cette année et permettront ainsi de finaliser la liaison entre les deux villages. Du goudronnage a également été réalisé sur un des accès au hameau d'Auzoir. Enfin pour 2024, la réfection de la route entre La Faurie et Montredon pourrait être inscrite au programme.

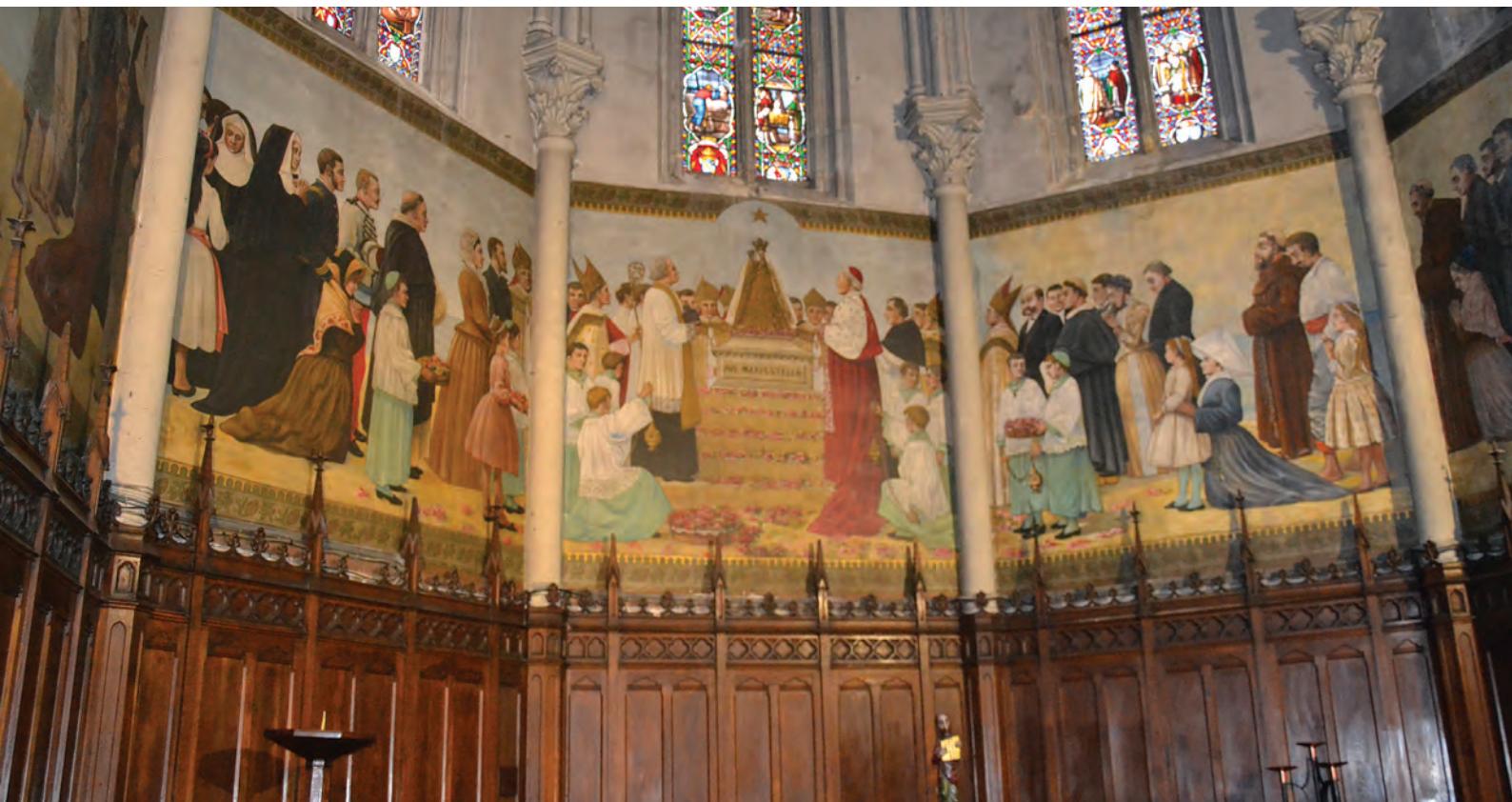
Par ailleurs, la quatrième et dernière tranche de curage des fossés concernera Sabeau, Cors, La Borderie et Tiébefond représentant un gros chantier pour nos agents techniques.

À ce propos, notons que l'équipe du Service Technique a accueilli un nouvel apprenti en la personne de Olivier Hudin-Dutilly. Ce dernier remplace Gaëtan Leysenne qui a achevé son apprentissage après 3 années de bons et loyaux services.



Le cabas et les peintres

Le cabas est l'emblème de Beynat et a assuré sa renommée depuis le 19^e siècle. En 6 ans, depuis 2018, d'Arcachon à Londres en passant par la Normandie, il est assez extraordinaire d'avoir pu, aux hasards de visites, de lectures et de recherches, trouver fresques et tableaux de peintres connus et reconnus où figure notre cabas !



**1. « La dame au cabas »
d'Arcachon sur la fresque
monumentale qui orne le chœur
de l'église-basilique d'Arcachon :
le « Couronnement de Notre-
Dame d'Arcachon ».**

Le « Couronnement de Notre-Dame d'Arcachon » est une fresque de Guillaume Alaux, fils de l'architecte de l'église Notre-Dame d'Arcachon, Gustave Alaux. Elle date de 1884.

La célébration de ce couronnement eut lieu le 16 juillet 1873 dans un grand défilé de fastes.

C'est à l'extrême droite de la fresque que l'on peut voir une dame portant à son bras un « Cabas de Beynat » dont on a pu affirmer qu'il s'agissait bien d'un cabas de Beynat.



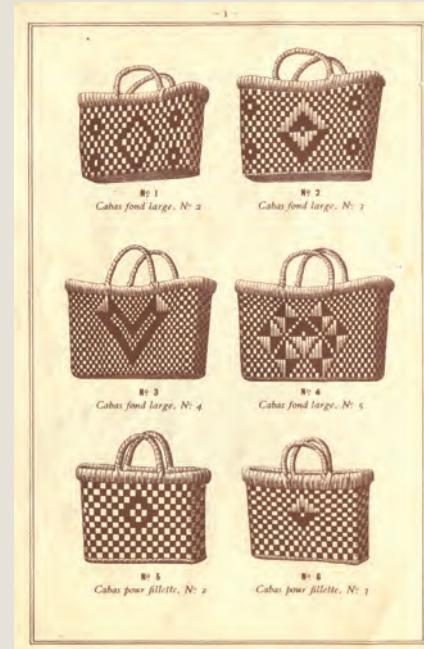
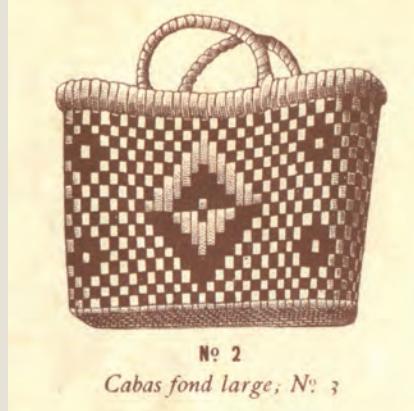
Finalement, s'agit-il bien d'un cabas de Beynat ?
Oui, et en voilà les raisons :

1. Le cabas de la fresque d'Arcachon est bien le n° 2 du catalogue de la manufacture Alliot du 19^e siècle et qui deviendra la maison Champ au 20^e.
2. Dans la 2^e partie du 19^e siècle, il existe des liens étroits entre Beynat et Arcachon :
 - Déjà, les échanges économiques sont facilités entre la Corrèze et Bordeaux :
 - par **le train** : la ligne de Chemin de fer Brive-Bordeaux est inaugurée dès 1860 !
 - mais aussi par une voie commerciale importante : **les gabarres** de la rivière Dordogne.
- Mais encore, des liens politiques et affectifs vont exister entre Arcachon et Beynat : des personnalités importantes du second Empire vont être à l'origine de la transformation économique et touristique d'Arcachon, en particulier les frères Pereire et Paul Regnault.

En effet, Isaac Pereire et son frère Emile, « banquier » du Second Empire, vont financer les transformations de Paris sous Haussmann et être à l'origine de l'essor du chemin de fer sous Napoléon : ce sont tous les deux des « Saint-Simoniens* » comme l'est aussi Joseph Corrèze, propriétaire du château de la Boudie à Lanteuil, sur le canton de Beynat, dont va hériter Isaac Pereire.

Et lorsque le conseiller général du canton de Beynat, Auguste de La Praderie, meurt en 1864, Pereire décline la proposition des maires du canton de briguer le poste de conseiller général et propose son neveu, Paul Regnault.

Ce dernier, polytechnicien, ingénieur en chef de la Compagnie des chemins



de fer du Midi, architecte et urbaniste brillant (Gustave Eiffel fut son élève), bâtisseur à Arcachon entre autres de la Ville d'Hiver, du Casino mauresque et de la gare, devient... en 1864 et jusqu'en 1870 conseiller général du canton de Beynat !



Isaac Pereire



Paul Regnault

2. Un tableau peint par le même Guillaume Alaux : « Conversation sur un banc », une peinture à l'huile sur toile (collection privée), retrouvée sur un ouvrage, *Le Bassin d'Arcachon, paradis des peintres*, de Jacques Sargos.

Le cabas semble bien être le même que sur la fresque précédente et la femme qui l'a au bras ne paraît autre que celle qui accompagne « la dame au cabas ».





Le dernier baiser d'une mère est exposé au musée des Pêcheries de Fécamp, dans l'espace consacré à l'enfance, et illustre très fréquemment les articles historiques ou sociaux sur l'abandon.



Charles Marchal fût un peintre réputé du 19^e siècle, auteur de nombreux tableaux et illustrations, intime d'Alexandre Dumas fils et de George Sand.



4. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul...

Nous avons découvert une belle lithographie : « **Le dernier baiser** », d'après le tableau de Charles Marchal par Adolphe Mouilleron, lithographe, graveur à l'eau-forte, peintre, et éditeur d'estampes, très apprécié au 19^e siècle.

... Et où se trouve cette lithographie ? Au British Muséum, à Londres !

Conclusion

Nous n'imaginions pas que notre cabas ferait sa star sur des tableaux de peintres de renom et nous espérons pouvoir en découvrir bien d'autres, d'aussi beaux et d'aussi émouvants !

* **Saint-simonisme** : mouvement de pensée réformateur influent du XIX^e siècle. Il propose une réorganisation et une méthode de transformation totale de la société. Il s'agit de bâtir le bonheur de l'humanité sur le progrès de l'industrie et de la science. Soutenu par une foi en l'Homme et en la technique, le saint-simonisme se propose donc de créer les conditions inédites d'une société nouvelle, fraternelle et pacifique.



Remerciements

- Claude Besse.
- Frédéric Fauret.
- Hugues Barrière.
- Société historique et archéologique du bassin d'Arcachon.
- Musée des pêcheries de Fécamp.

Bibliographie

L'or de la paille, de la tresse au cabas en pays de Beynat, par Marie France Houard, Ed. Maiâde.

Joseph Corrèze dans *Le Maitron*, notice revue et complétée par G. Beaubatîe (Internet).

Saint-Simon et les Saint-Simoniens, le blog de Gallica-BNF (Internet).

Le Bassin d'Arcachon, Paradis des peintres (1820-1950), ouvrage de Jacques Sargas, Ed. l'Horizon chimérique.

Charles-François Marchal, Wikipédia.

Le festival Accordéon Passion suscite toujours autant d'engouement



Les enfants de l'Accueil de Loisirs ont participé au festival

La 8^e édition du festival Accordéon Passion organisé par le club des Bruyères s'est déroulé du 22 au 24 septembre derniers.

Cette manifestation qui met l'accordéon à l'honneur pendant plusieurs jours continue de susciter l'engouement auprès d'un public de tous âges, confirmant ainsi les dimensions familiales et intergénérationnelles recherchées par les organisateurs.

Heureux furent une nouvelle fois les festivaliers, camping-caristes etc. qui ont pu profiter d'un programme riche et varié. Du concert de Magali le vendredi au thé dansant du dimanche, en passant par le grand gala du samedi, animé par des virtuoses de l'accordéon, l'ambiance et la bonne humeur étaient de mise.

À noter par ailleurs que des actions avaient été menées dès les 20 et 21 septembre. En effet, le mercredi, au foyer,

les enfants de l'accueil de loisirs ont appris beaucoup sur l'histoire du piano à bretelles grâce à l'intervention de Christophe Sirgues de la manufacture Maugein, puis le jeudi, à la maison de retraite, une « récré Accordéon » organisée pour les résidents et leurs familles. L'édition 2023, ce fut aussi l'occasion de renouveler le concours « Jeunes espoirs de l'accordéon » initié en 2022. Belle réussite puisque 18 candidats y ont pris part dans les deux catégories (chromatique et diatonique). Dans la catégorie chromatique Eden Bourguignon (Aveyron) et Victoire Pralong (Haute-Vienne) ont remporté ex aequo le premier prix d'excellence. Le premier prix supérieur a lui aussi été obtenu par deux candidats

à égalité : Maxime Montoux (Haute-Vienne) et Pierre Soulié (Aveyron).

Enfin c'est Naël Bengoua (Haute-Vienne) qui s'est adjugé le premier prix d'initiation. Dans la catégorie diatonique, ce sont trois corréziens qui se sont illustrés puisque Violette Ribot a remporté le premier prix d'excellence, Alice Leplé le premier prix supérieur et Valentin Maury le premier prix d'initiation. Le concours a pris de l'ampleur avec un nombre croissant de participants, grâce à la collaboration sans modération des professeurs Lucia, Mélanie, Guillaume, Rémi et Sébastien et la motivation des élèves.

Cette 8^e édition fut donc un franc succès et est une fois de plus le résultat du travail de toute une équipe et de l'aide précieuse des partenaires publics et privés : conseil départemental, communauté de communes Midi corrézien, municipalité, Cadence, Haut 2 gammes, Maugein et Mélodrama.

L'organisation de l'édition 2024 est déjà dans les starting-blocks !

D'ores et déjà, le vendredi 27 septembre au soir, c'est la chanteuse Chimène Badi, dont la renommée n'est plus à faire, qui sera sur scène pour rendre hommage, grâce à l'accordéon, à une grande star de la chanson française, Edith Piaf.



Belle affluence pour la fête de la châtaigne

La 31^e édition de la foire primée départementale de la châtaigne et du marron s'est tenue le 15 octobre dernier à Beynat.

Les festivités avaient débuté la veille avec une randonnée sur le sentier de la châtaigne en compagnie du naturaliste Jean Claude Chataur et une balade « patrimoine et cabas » avec le beynatois Michel Marcus.

Une 31^e édition de la Foire réussie pour les amoureux de la châtaigne

Le dimanche, ce sont plusieurs milliers de visiteurs qui se sont succédés toute la journée dans le bourg pour profiter du programme mis en place par le comité d'organisation.

Sur le marché aux fruits, les étals des producteurs étaient garnis de différentes variétés de châtaignes et de marrons dont près d'une tonne de la fameuse et savoureuse « blanchie de Beynat » Origine Corrèze.

Au-delà des producteurs qui ont été récompensés par un jury de spécialistes, plus d'une centaine d'exposants étaient répartis sous chapiteaux et dans les rues du village avec des produits artisanaux de qualité.

Toute la journée, plusieurs milliers de visiteurs ont pu apprécier les nombreuses animations de la fête : la Banda d'Objat, la Maiade Malemortine, des ateliers créatifs, des jeux en bois, des auteurs régionaux au foyer et à la mé-

diathèque, des expositions, un vide-greniers, la braderie de la Croix-Rouge, des rencontres avec les responsables du jardin partagé, du conte, du maquillage, le manège de chevaux de bois, le stand du foot et ses marrons grillés, sans oublier le tour de chant des enfants, les animations confériques et la toujours très attendue découpe de la « châtaigne géante » qui vient clôturer les festivités.

À noter la présence de « Pierrot Gourmand », filiale d'Andros, qui participait pour la première fois à une fête à thème. Les représentants de la marque, ont fait découvrir et déguster leurs nombreuses confiseries, avec des lots offerts aux participants du tour de chant et l'organisation d'une tombola.

Le comité d'organisation vous donne rendez-vous le dimanche 20 octobre 2024 pour la 32^e édition de la foire.

La Médiathèque développe son volet animations



La médiathèque de Beynat compte actuellement 400 adhérents. La fréquentation est régulière et constante. Aux habituels usagers s'ajoutent aussi les écoliers et les collégiens.

Ainsi le 22 juin, tout juste avant les vacances scolaires d'été, les élèves de petite et moyenne sections de l'école maternelle de Beynat, ainsi que les enfants de la crèche de Lanteuil, ont rencontré l'auteure Delphine Bournay, lauréate du prix de l'album pour les 2-4 ans, organisé par la Bibliothèque Départementale. Les 29 septembre et 20 octobre, ce sont les deux classes de 6^e du collège de Beynat qui ont effectué une visite/découverte des lieux sous la forme ludique d'un Escape Game.

La deuxième partie de l'année 2023 a été riche en animations

Le dimanche 15 octobre, dans le cadre festif de la foire à la châtaigne, la médi-

thèque a accueilli 4 auteurs régionaux : Georges et Nicole Delcros, Raymond Lassale et Arlette Vergne. Les enfants ont également pu profiter des belles histoires de la conteuse « Nancyette au Pays vert ». Le jeudi 26 octobre, c'est un dîner littéraire sur le thème de la gourmandise qui a été organisé. Cette animation a rassemblé une dizaine de convives. Chacun avait apporté des textes à faire découvrir aux autres participants (extraits de roman, scène de théâtre, poésie, chanson, etc.) ainsi que des plats à partager. Ce fut un moment très apprécié. Enfin le jeudi 9 novembre à la mairie, dans le cadre du festival national du film documentaire, c'est le film « Sheol » de Arnaud Sauli qui a été projeté, suivi d'un échange avec le réalisateur.

Les expositions

Du 28 septembre au 20 novembre, vous avez pu découvrir une exposition intitulée « Tous mes droits d'enfants » conçue à travers le prisme du texte de la convention adoptée à l'ONU sur ce sujet le 20 novembre 1989.

Du 12 octobre au 12 novembre, en lien avec les animations proposées par les Amis de Beynat sur le thème de la forêt, une sélection de photographies d'arbres remarquables réalisées par le club photo de Beynat ont été exposées sur les murs

de la médiathèque, complétant ainsi l'exposition sur le même sujet, visible à la mairie sur cette même période.

Enfin, du 21 novembre au 21 décembre, c'est l'exposition appartenant aux archives départementales « Le loup en Corrèze » qui a permis d'en savoir plus sur cet animal, qui a fait l'objet d'une conférence le vendredi 24 novembre organisée par les Amis de Beynat avec l'intervention d'Aurélien Barrière, historien et auteur de « Le loup enragé de Cornil » et de « Il était une fois en Limousin... le loup et la rage à la fin du XVII^e siècle ». Chaque exposition a été systématiquement complétée par la mise en valeur d'une sélection d'ouvrages pour petits et grands sur les thèmes concernés.

Sophie Kolarski, adjointe du patrimoine, vous accueille du mardi au dimanche :

- **Mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 19 h,**
- **Mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h,**
- **Samedi et dimanche de 10 h à 12 h 30.**

Pour plus de renseignements :
05 19 59 04 80
<https://mediatheque.beynat.fr/>

La chorale a repris son activité

Après de longs mois de pause, la chorale Canta Bena a repris son activité.

Les choristes sont accompagnés au piano par Louis Olivier Vitté.

Ces derniers se retrouvent et répètent tous les mercredis de 19 h 30 à 21 h dans la salle de musique de la mairie.

Toutes les personnes intéressées (adultes de tous âges) peuvent contacter Martine Bayol au 06 13 24 61 81. Les hommes sont particulièrement les bienvenus car il est important de pouvoir disposer au sein du groupe de plusieurs voix masculines.



Un forum des associations inédit au cœur du bourg



Le dimanche 10 septembre a eu lieu le traditionnel forum des associations. Cette manifestation organisée depuis 2005 à Beynat a évolué avec le temps. Installé dans la salle du foyer rural Pierre Demarty durant plusieurs années, le forum s'est ensuite tenu au gymnase intercommunal entre 2008 et 2022. En 2023, il s'est déroulé au cœur du bourg.

Afin d'innover et d'associer vie associative et activité économique du dimanche matin dans le bourg, la mu-

nicipalité a fait le choix cette année d'organiser le forum dans et à proximité de la Maison du Département.

Pour ce forum « nouvelle formule », 22 associations et/ou activités étaient représentées : l'école de foot, la gym, la danse, le badminton, le karaté, le judo, le tennis, le tennis de table, le yoga, les abeilles de Miel, le Qi Gong, la pêche, l'école de musique, l'atelier couleur, le cabas de Beynat, les jeunes sapeurs-pompiers, la chorale, le comité paroissial, le club photo, la Croix-Rouge, les jardiniers des possibles et Immotus Vertu.

Cette version du forum fut concluante et municipalité et associations vont réfléchir aux différents moyens de l'améliorer en vue des prochaines éditions.

Réunir sur un même site les associations et les exposants du marché est une façon de gommer la frontière entre la vie associative et la vie économique, de créer une dynamique globale avec au final un effet vertueux attendu pour les deux manifestations.

Des foires bovines désormais incontournables

L'année 2023 a vu notre commune accueillir 12 foires bovines, 11 foires aux veaux de lait (dont 4 primées) et une foire primée aux bovins gras.

Pour pouvoir organiser de manière officielle ces manifestations agricoles qui promeuvent la race limousine, les circuits courts, et animent le bourg en toute saison, la municipalité a dû répondre aux exigences d'un cahier des charges bien précis, lui permettant d'obtenir un agrément sanitaire.

C'est ainsi qu'au niveau de la halle, des barrières amovibles ont été installées, qu'un espace de désinfection a été défini tout comme une zone d'isolement imposée par la réglementation en cas de problématique sanitaire. Un registre contenant les numéros d'immatriculation des véhicules chargeant et déchargeant les animaux a été mis en place. Ces derniers sont scannés et enregistrés



avant déchargement. La zone de rassemblement dispose d'une aire de lavage et de nettoyage aux normes. Avec l'obtention de l'agrément, Beynat est rentrée dans le circuit des 3 marchés réguliers (Objat, Saint-Céré, Beynat) avec cotations des ventes.

Cette année, 11 foires aux veaux de lait sont prévues : les lundis 29 janvier, 26 février (primée), 25 mars, 29 avril, 27 mai, 24 juin (primée), 29 juillet (primée), 30 septembre, 28 octobre, 25 novembre (primée) et 30 décembre. La foire primée aux bovins gras aura lieu quant à elle le jeudi 7 novembre.

Un repas des voisins à Bruegeilles

Un repas des voisins a été organisé le dimanche 1^{er} octobre à Bruegeilles. Une soixantaine de résidents des hameaux de Bruegeilles, Fontourcy, Le Vergnat, Le Bois-du-Rieu, Chadaillat, Puy-Rond, la Plantade et le Moulin à papier ont participé à ce moment convivial.

C'est dans la grange de Philippe et Céline Saule que les convives se sont retrouvés pour savourer le repas avec en cuisine notre maire Jean-Michel Montiel, habitant de Bruegeilles.

Ce repas a permis à des personnes de toutes générations et vivant dans des maisons ou hameaux proches les uns des autres de se rencontrer, de faire connaissance parfois, d'échanger et de tisser des liens d'amitié.



Saint-Pierre Dumoulin Borie a été fêté à Beynat et au Vietnam

Le dimanche 19 novembre, la traditionnelle fête en l'honneur de Saint-Pierre Dumoulin Borie, le saint de la commune de Beynat, a revêtu un aspect tout particulier.

En effet, le Père François-Xavier Dang, vietnamien et prêtre du diocèse de Clermont-Ferrand, est venu concélébrer la messe avec l'abbé Nicolas Risso.

L'assemblée était composée d'autres vietnamiens tels que sœur Marie-Agnès mais aussi de plusieurs laïcs.

La procession autour de l'église avec les reliques du Saint s'est déroulée au son de l'accordéon et dans l'église ont résonné des chants du Vietnam en hommage à Saint-Pierre Dumoulin Borie et aux saints martyrs du Vietnam.

À noter qu'au même moment l'évêque de Tulle accompagné de corréziens était en pèlerinage au Vietnam, à Ba Don, lieu d'arrestation de Saint-Pierre puis à Don Hoi son lieu d'exécution. Pas moins de 4 000 personnes ont participé à cette fête au Vietnam avec bénédiction de la statue de Saint-Pierre suivie d'une procession et d'une messe solennelle avec remise des reliques. Après la messe en français les pèlerins corréziens se sont rendus aux lieux des puits construits par Pierre Dumoulin Borie.

Une fresque originale et colorée au jardin partagé

Le site du jardin partagé ouvert à tous, géré par les bénévoles du collectif des jardiniers des possibles, continue de se développer et de s'embellir. L'année 2023 a notamment été marquée par la réalisation d'une fresque colorée façon « Street Art » au niveau des murs de la pergola.

Cette œuvre qui représente des figures mondiales de l'écologie, a été initiée par les élèves de 3^e du collège de Beynat dans le cadre d'un projet d'art plastique, avec l'intervention de la graphiste limougeauda Séma Lao, et achevée par des élèves de tous niveaux. Suivant les conseils de l'artiste et profitant de son expérience du graffiti et de la peinture murale à la bombe aérosol, les collégiens ont représenté une galerie de huit portraits : la militante écologiste hondurienne Berta Cáceres, l'écrivain et journaliste suisse Franz Weber, l'écologiste française Mathilde Imer, le syndicaliste José Bové, l'océanologue Jacques-Yves Cousteau, le réalisateur japonais Hayao Miyazaki, l'écrivain scientifique et naturaliste David Attenborough et enfin l'écofeministe indienne Vandana Shiva.



Fresque ornementale

Le jardin est aussi un lieu de formation et d'animation (bouturage, lombricompostage, trocs de graines), mais aussi un cadre d'intervention pour les élèves du dispositif ULIS.

Le collectif des jardiniers des possibles lance un appel à toutes les personnes intéressées pour rejoindre l'association et contribuer à l'entretien et au développement du site.

Renseignements : 06 84 52 17 56
jardiniersdespossibles@gmail.com



Procession de St Pierre Dumoulin Borie

Anticipez la fermeture progressive du réseau Télécom cuivre !

Pendant plus de 50 ans, le réseau cuivre a accompagné les français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

La fermeture du réseau cuivre sera progressive. Concernant Beynat, la ferme-

ture commerciale est prévue au 31 janvier 2024, date à partir de laquelle vous ne pourrez plus souscrire de nouvelles offres sur le réseau cuivre.

La fermeture technique est quant à elle prévue au **31 janvier 2025**, les services de téléphonie fixe et Internet DSL reposant sur le réseau cuivre s'arrêteront alors définitivement. Si vous êtes toujours connecté au réseau télécom cuivre, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre afin d'éviter une coupure de vos services à cette date.

Dans le cadre de l'opération 100% fibre mise en place par le conseil départemental, vous pouvez réaliser gratuitement votre raccordement au réseau fibre en vous inscrivant au 05 55 85 50 25 ou en vous rendant sur natdh.fr/rsp.

Un partenariat avec les Rangers Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre de l'engagement communal en matière de développement durable, la municipalité a signé en septembre 2023 une convention de partenariat avec l'association des Rangers de France Nouvelle-Aquitaine.

Cette association, engagée au service de la nature, veille à la protection et à la défense de l'environnement. Les patrouilleurs bénévoles qui la composent effectuent des sorties régulières sur le terrain, surveillent et protègent les espaces naturels (faune et flore), ainsi que le patrimoine communal. Ils signalent les éventuels problèmes rencontrés (braconnage, incivilités) et peuvent être amenés à animer des actions préventives et pédagogiques auprès du grand public.

Discret, pédagogue et respectueux d'autrui, le ranger est identifiable par sa tenue. Cependant, il ne dispose pas de pouvoir de police. Il est uniquement là pour sensibiliser, échanger, constater et signaler. L'association a déjà effectué 4 sorties sur le territoire communal et était présente le jour de la fête de la châtaigne pour se faire connaître.

Si vous souhaitez y adhérer, contactez son président Samuel Lopez : 06 13 02 68 87



Promener son chien dans le bourg et ramasser ses déjections c'est possible !



À l'initiative des jeunes du Conseil Municipal des Enfants, deux distributeurs de sacs-poubelle pour déjections canines ont été installés dans le bourg de Beynat. Le premier se trouve à proximité de la rampe d'accès de la Croisée de Beynat vers le panneau d'affichage et le second à l'entrée du jardin partagé. Participons au respect de l'environnement et à la propreté du bourg !

La forêt et le développement durable avec les Amis de Beynat



Du 7 octobre au 6 novembre 2023, dans le cadre d'une semaine européenne du Développement Durable quelque peu élargie, l'association des Amis de Beynat a proposé plusieurs animations sur le thème de la forêt.

Le 7 octobre, la pièce de théâtre « Ma vie sur un plateau » par la compagnie Keldone, a d'abord raconté la vie et l'œuvre du forestier Marius Vazeilles.

Le 25 octobre s'est ensuite tenue une soirée reportage/débat sur la problématique de la forêt. À cette occasion, un film issu de la chaîne TV Public-Sénat a été diffusé. Il a été suivi d'un débat animé par Frédéric Bordes du Fonds Forestier en Limousin.

Enfin, le 3 novembre, le public a été émerveillé par la projection du film « Le chêne » réalisé par Laurent Charbonnier et Michel Seydoux qui raconte l'histoire d'un chêne pluri-centenaire de Sologne et de toute la faune qui y lui est rattachée et qui vit en lui.

Parallèlement à ces trois temps forts, une quarantaine de clichés du club photo sur le thème de l'arbre étaient exposés dans la salle du conseil municipal de la mairie ainsi qu'à l'intérieur de la médiathèque.

Garenne Immobilier : une nouvelle activité commerciale au cœur du bourg

Une agence immobilière, qui dépend de l'agence Garenne Immobilier d'Argentat, a désormais pignon sur rue dans le bourg de Beynat et plus précisément sur la place du Marché.

Elle est ouverte tous les jours de la semaine de 9 h 30 à 17 h 30 et de 9 h 30 à 12 h le samedi. Elle est gérée sur site par Laetitia Bonnard, négociatrice en immobilier, avec la présence ponctuelle du responsable des transactions immobilières, Jérôme Fallais, quant à lui plus souvent présent à Argentat.



Garenne Immobilier, c'est une activité immobilière, mais aussi une activité assurance et gestion locative. L'agence de Beynat, au cœur d'un territoire à fort potentiel, est un relais intéressant pour l'agence mère d'Argentat.

André Jaud nous a quittés



C'est une personne très appréciée des beynatois qui s'en est allée le 22 août à l'âge de 84 ans. Né à la Roche-sur-Yon le 13 janvier 1939, André est arrivé à Beynat un peu avant le début des années 60. André Jaud vivait à Malemort depuis 2015 avec sa compagne Martine. André Jaud fut forain puis chauffeur chez Darcisac, marchand de matériaux. Au bout de deux ans, il rachète l'entreprise et monte sa propre affaire de matériaux située au bois du Peuch. Il la revendra au milieu des années 80 à Gérard Gouygou des Quatre-Routes-du-Lot, qui lui-même vendra à Yves Blavignat qui créera la scierie/parquerie EvoluBois. André Jaud sera son associé jusqu'en 1995. Parallèlement à son parcours professionnel, André fut pompier volontaire à Beynat pendant 30 ans du 1^{er} juillet 1964 au 13 janvier 1994. C'est de là qu'est née son

immense passion pour les objets ayant un rapport avec l'univers des soldats du feu. Il a ainsi constitué avec le temps une impressionnante collection de casques de lances.

Avec sa compagne Martine, il se plaisait à l'exposer chaque année lors de la fête de la châtaigne à Beynat, une foire qui lui tenait à cœur puisqu'il en avait intégré le comité d'organisation.

Enfin, il fit partie au début des années 2000 du groupe très investi des actionnaires du Centre Touristique de Miel qui effectuèrent bénévolement un certain nombre de travaux de rénovation. C'est à lui que l'on doit d'ailleurs la création du mini-golf et le tracé du chemin qui longe les berges de l'étang. Avec Martine, sous la gestion de Pierre Darliguie, il s'occupa même le camping pendant une saison entière en 2004 : de l'accueil au snack en passant par la préparation et l'entretien des hébergements.

C'est une personne discrète, calme et très investie dans la vie locale beynatoise qui nous a donc quittés en cette fin d'été.

Un mini-bus pour les associations !

Cet été, la municipalité a fait l'acquisition d'un minibus de 9 places qui appartenait jusque-là à la communauté de communes Midi Corrézien. Ce véhicule est uniquement affecté aux déplacements en relation avec l'activité de l'association.

Pour le réserver, il convient d'en faire la demande auprès de la municipalité au 05 55 85 97 82 (yann@beynat.fr). Après accord des élus, divers documents sont à remplir et à fournir (convention annuelle, fiche d'inscription, permis de conduire des chauffeurs, assurance, chèque de caution).

Un état des lieux de départ et d'arrivée est systématiquement effectué à chaque utilisation.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet de Beynat à la rubrique "vie locale" et sur l'application Intramuros.



Une consultation citoyenne sur les enjeux du territoire

La mairie de Beynat et la FA'brique de la Corrèze* associent les habitants à une grande réflexion autour de leurs besoins et d'un potentiel lieu fédérateur. Quels services, quelles animations, quelles activités pourraient prendre place dans la commune ?

Pour partager vos idées et vos problématiques, un questionnaire rapide est disponible en ligne et accessible via le site internet de la mairie ou en scannant le QR code ci-contre. Des questionnaires papier sont également disponibles à la mairie, à la médiathèque et dans les lieux partenaires.

Plus la FA'brique collectera de retours, meilleure sera sa compréhension des enjeux du territoire et donc des solutions à y apporter. Alors quel que soit votre âge ou votre implication dans la vie de la commune, n'hésitez pas à donner votre avis jusqu'au 18 février 2024 !



* Issue du milieu associatif, la FA'brique accompagne les collectivités dans leur démarche de participation citoyenne. L'objectif est d'imaginer ensemble des solutions aux problématiques des territoires.



Un nouveau service Carte Nationale d'Identité et passeport

Depuis le lundi 2 octobre 2023, la municipalité de Beynat propose un service « Carte Nationale d'Identité (CNI) et passeports ». Pour toute demande ou renouvellement de l'un de ces documents, il convient de prendre rendez-vous auprès du secrétariat par téléphone (uniquement) au 05 55 85 50 25.

Attention : avant la prise de rendez-vous, il faut faire une pré-demande en ligne sur le site ANTS (www.ants.gouv.fr) pour vous renseigner sur les justificatifs nécessaires à la constitution de votre dossier.



Un jeu de société sur la vallée de la Dordogne



Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Vallée de la Dordogne Corrézienne a sorti son jeu de société. Il s'agit d'un jeu très convivial qui propose de partir à la (re)découverte du territoire sur le principe des questions/réponses.

Le jeu aborde l'histoire, la géographie, le patrimoine, les traditions et anecdotes locales, ainsi que les personnalités célèbres qui ont marqué la Vallée de la Dordogne.

Ce projet a été mené en partenariat avec l'ANPP (Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays), et la maison d'édition « Jeux Bordier », dans le cadre d'un appel à projets pour lequel le PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne a été sélectionné.

Le lancement officiel de ce jeu a eu lieu le mercredi 25 octobre 2023 à 18 h 30 à la médiathèque intercommunale d'Argentat-sur-Dordogne.

Un exemplaire de ce jeu est disponible à la médiathèque de Beynat.

“ RECENSEMENT DE LA POPULATION : C’EST POUR BIENTÔT ! ”

VIE AUX VILLAGES

/ la clé des champs

/ 15

Tous les 5 ans, la population des communes de moins de 10 000 habitants fait l’objet d’un recensement. Ce recensement aura lieu cette année, du 18 janvier au 17 février 2024. Cette démarche peut inquiéter certaines personnes, aussi nous vous aidons à y voir plus clair.

Qui est concerné ?

Tous les 5 ans, ce sont tous les habitants des communes de moins de 10 000 habitants qui sont recensés. En effet, le recensement est obligatoire. Chaque Français doit donc remplir le formulaire que lui remet l’agent recenseur ou se connecter au site le-recensement-et-moi.fr afin de répondre au questionnaire en ligne.

Le recensement, comment ça marche ?

Avant la collecte, les agents recenseurs sont recrutés par la commune et formés par l’Insee. Ces agents effectuent tout d’abord une tournée de reconnaissance. Cette première approche “du terrain” leur permet d’identifier les logements à recenser et de vous avertir de leur passage.

Cette année se sont les agents de La Poste qui assurent la collecte d’informations pour le recensement grâce à un partenariat signé avec la commune. Les facteurs connaissent bien le terrain et ses subtilités.

Les agents recenseurs à Beynat

Les agents recenseurs qui se présenteront chez vous doivent vous décliner leur identité, et vous présenter leur carte officielle de recenseur (exemple ci-dessous).



Pour éviter tout risque de démarchage non-officiel, voici la liste des personnes recrutées par La Poste pour effectuer le recensement :



Marine
FILLAudeau



Manon
VEAUD



Valentin
POMARAT



Françoise
MARTINS

La collecte

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présenteront chez vous pour vous remettre la notice du recensement par voie électronique. C'est sur cette notice que figurent vos identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si toutefois vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents recenseurs

vous remettront le questionnaire papier. Celui-ci comporte une “feuille de logement” et autant de “bulletins individuels” qu'il y a d'habitants. Vous devrez ensuite convenir d'un rendez-vous avec votre agent afin qu'il puisse récupérer le formulaire rempli.

Après la collecte

La commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l’Insee. Les réponses par internet parviennent directement au service concerné de l’Insee. L’Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats. L’institut statistique communique ensuite les chiffres de population au maire et au grand public.

À NOTER : le recensement, c’est sûr ! Vos informations personnelles sont protégées selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l’Informatique et des Libertés (CNIL). Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être certain que vous n’êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

IMPORTANT !

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

MAIS COMME UN DESSIN VAUT MIEUX QU’UN LONG DISCOURS, PLACE À QUELQUES INFOGRAPHIES :



De la grande histoire des confréries à celle des gourmets de la châtaigne de Beynat

Une histoire, des valeurs partagées, une singularité pour exister, défendre et promouvoir son emblème, communiquer et représenter dans le réseau, œuvrer et croire aux spécialités locales, voilà l'abécédaire du fondement et du mouvement des confréries contemporaines dans lesquels s'inscrit la confrérie des gourmets de la châtaigne.

Mais qu'est-ce qu'une confrérie ?

Il s'agit d'un groupe de personnes unies par un lien donné. Elles montrent leur attachement à une cause ou à un produit, comme la châtaigne par exemple.

Les confréries à travers les âges

Celles dites « de métiers » seraient de tradition romaine. Puis en France elles sont des œuvres d'assistance et de charité d'inspiration religieuse, dont faisaient partie tous les gens des métiers. Au Moyen-Âge, elles sont plus structurées et s'apparentent à des corporations élargies, solidaires et toujours charitables. Leur rattachement à la religion a pour seul but d'obtenir l'intercession de leur Saint Patron.

Parmi les confréries religieuses et civiles, on peut citer :

- **L'ordre de Malte** qui est un des plus anciens ordres religieux catholiques (1080). Celui-ci est devenu une organisation de droit public, porte assistance, rénove, construit et gère des hôpitaux.
- **L'ordre des Templiers** (1121 - 1320).
- **Les confréries de pénitents**, très nombreuses.

Après avoir initialement structuré un corps social, elles lient des personnes autour de vœux solennels.

Les loges maçonniques, l'ordre des architectes, des avocats, des médecins, des pharmaciens... montrent encore aujourd'hui le côté actuel de ces organisations.

On peut aussi évoquer les confréries vénitaines, les confréries étudiantes qui visent à développer la fraternité étu-

dante. Elles sont très courantes dans le système universitaire anglo-saxon. Ces mouvements d'entraide, de solidarité et de valeurs partagées dépassent bien sûr nos frontières et font partie intégrante des rapports humains.

Les valeurs

Le « non nobis » (non pour soi-même) qui est un court hymne latin prononcé comme une prière d'action, la fraternité, les échanges conviviaux, l'engagement à servir la cause, sont dans le rituel d'initiation par cooptation en public. Ce serment solennel est énoncé par l'impétrant qui devient chevalier et membre de ladite confrérie. Dès lors et encostumé, médaillé avec couvre-chef, crosse ou canne à la main, il dispose de tous les attributs du pouvoir et devient un nouvel ambassadeur pour participer à la reconquête de la notoriété d'un produit, d'un savoir-faire, d'un terroir. Le culte du secret a pu être entretenu vis-à-vis du serment. Il entretenait le mystérieux, l'insolite dans l'imagination et donnait de la puissance lorsqu'on pouvait être pourchassé pour ses idées.

cularités locales. Les circuits courts on y pensait plus !

C'est bien en réaction à cet étouffement par des productions dominantes que quelques voix se sont élevées pour défendre, conserver, relancer des produits, des savoir-faire inscrits dans l'histoire, la culture, le patrimoine de nos belles provinces.

À côté des signes de qualité rattachés aux territoires comme les A.O.P (Appellation d'Origine Protégée), les I.G.P (Indication Géographique Protégée), ou autre label et attestation de spécialité, les confréries colorent, aiguisent la curiosité dans leurs représentations amusantes et burlesques. Et si ce rituel était tout simplement un moyen d'expression de minorités qui ont besoin de s'originaliser, de se singulariser pour mieux faire valoir, faire prévaloir leur cause ?

On recense actuellement plus de 500 organisations dans le secteur agroalimentaire. L'enjeu est de ne pas perdre notre capacité sensorielle, que les choses aient le goût qu'elles doivent avoir et au total redonner de la conscience, du sens à notre alimentation.

Le réseau des confréries gastronomiques et gourmandes : faire valoir des potentialités locales

Leur nombre explose autour de productions locales conservées ou relancées, de recettes traditionnelles de savoir-faire, de spécialités typiques dont elles assurent à leur façon la conservation, la préservation, la promotion et le renouveau.

Elles se caractérisent par leurs aspects profanes, épiciers et festifs. Leur vocation première est bien culturelle et festive. Elles veillent au maintien de la qualité, de l'authenticité qui font la réputation de produits de nos terroirs et au respect de traditions qui s'y rattachent. Dans ce but, elles participent à de nombreuses manifestations à caractère promotionnel : foires, salons, chapitres... mais aussi aux fêtes locales qui jalonnent le calendrier et qu'elles contribuent à animer dans le domaine de la gastronomie.



Ordre des pénitents blancs



Ordre des templiers



La confrérie qui défile lors de la fête de la châtaigne

Avec un visuel coloré, leurs costumes d'apparat, leurs emblèmes et leur rituel d'intronisation un peu "perché", elles ne se contentent pas de perpétuer le souvenir de communautés confraternelles, elles défendent avec enthousiasme les valeurs auxquelles demeurent attachés ceux qui ont la volonté de préserver, dans la convivialité, un certain art de vivre propre à chaque province.

La confrérie des gourmets de la châtaigne de Beynat

Avec ses quinze ans d'existence, la confrérie des gourmets de la châtaigne, qui est aussi une association

dont le président est Pierre Mily, est pleinement inscrite dans ce mouvement. Elle est actuellement composée d'une vingtaine de membres avec à sa tête un grand maître en la personne de Paul Chaumeil. La confrérie participe en moyenne à une dizaine de rassemblements annuels, à la fête de la châtaigne, mais aussi au prestigieux salon de l'agriculture.

Au fil du temps, son action a permis de contribuer à l'intérêt retrouvé pour les châtaignes ou les marrons, mais plus encore à celui porté à la châtaigne blanchie dite aussi « blanchie de Beynat » dont la demande supplante au-

jourd'hui celles des fruits bruts. Ce produit local a même fait l'objet, grâce à la confrérie, d'une labellisation « Origine Corrèze ».

Ainsi, comme pour de nombreux fruits et légumes, c'est vers les produits préparés que le consommateur s'oriente. Si la qualité et la diversité restent les aspirations d'une bonne alimentation, la châtaigne ajoute un esprit d'authenticité, de saisonnalité et de fête.

Et si vous deveniez militant de la châtaigne et de produits du terroir ? La confrérie des gourmets de la châtaigne de Beynat vous accueille !



Une intronisation solennelle

Grand Maître : le titre honorifique de grand maître est généralement attribué au dirigeant d'un ordre ou d'une confrérie. Il qualifie également, et c'est particulièrement le cas de Paul Chaumeil, une personne qui possède une expertise approfondie et une longue expérience concernant le produit défendu et promu par la confrérie (ici la châtaigne).

Chapitre : les confréries tiennent des assemblées régulières appelées « chapitres ». Certains chapitres solennels donnent lieu à des manifestations extérieures telles que des messes, des processions et des intronisations. Les chapitres sont fréquemment l'occasion de joyeux banquets.



... mais toujours dans la bonne humeur

L'actualité de l'école « Les Lucioles »

Le lundi 4 septembre, 128 élèves ont effectué leur rentrée à l'école Les Lucioles.

Les plus jeunes étaient 17 à effectuer leur première rentrée en petite section avec Sandrine Maillard, 12 en moyenne section et 9 en grande section avec Céline Augeat, 11 en CP et 11 en CE1 avec Estelle Laval, 11 en CE1 et 12 en CE2 avec Laetitia Marbot, 8 en CE2 et 14 en CM1 avec Elsa Moine et Anne Desachy (à mi-temps) et enfin 14 CM1 et 19 CM2 avec le directeur Christophe Barbier suppléé par Solène Paauw les jours de décharge.

Côté projets, l'année scolaire 2023/2024 sera riche en activités sportives (principalement avec l'USEP) et culturelles ainsi qu'en matière de développement durable.

Le 26 septembre, les CM1/CM2 ont participé à une rencontre "rugby" à Malemort dans le cadre de la coupe du monde. Les CP/CE1 et CE2 ont été initiés au vélo avec le passage du bloc 1 de compétences. Le 3 octobre, tous les enfants sont allés randonner à Saillac. Les élèves du cycle 2 ont participé à une rencontre "lutte" le 28 novembre à Tulle. En ce qui concerne la natation, les CP/CE1 et les CE2/CM1 se sont rendus début novembre à la piscine de Tulle pendant deux semaines dans le cadre des "classes bleues". Les CE1/CE2 iront quant à eux à la piscine de Meyssac en fin d'année scolaire. Enfin, le 21 novembre, les CE2 ont été sensibilisés par une intervenante de la gendarmerie aux règles du "permis piéton".



Les CE1/CE2 à la piscine de Tulle



Tous les enfants en randonnée

Sur le plan culturel, les élèves du cycle 3 sont allés au théâtre le 23 novembre à Tulle avec l'*Empreinte* pour la pièce « L'Augthon ». Les primaires ont repris l'activité musique avec Jean-Clément Grèze de l'école de musique de Malemort, avec qui ils ont commencé à travailler sur un projet de chorale « Les lucioles chantent les jeux olympiques ». Les plus petits s'investiront dans le projet « Lexi maternel 2.0 », site de ressources et d'idées pour l'utilisation du numérique en maternelle. Le 14 décembre, les enfants de l'école ont assisté aux spectacles de Noël offerts par la municipalité : « Le Père Noël, le loup et le petit chaperon rouge » pour les maternelles et « Elémentaire mon cher Ratsom » pour les plus grands. En début d'année 2024, les CM2 participeront comme d'habitude aux "petits champions de la lecture".

Concernant les actions autour du développement durable, les élèves du cycle 1 vont travailler sur le jardin, tandis que ceux du cycle 3 continueront à étudier leur Aire Terrestre Educative (ATE) avec diverses interventions dont une du SIRTOM sur le compostage.

Quant aux enfants du cycle 2, ils devraient expérimenter un nouvel aménagement, une mare éducative sera en effet créée entre l'école maternelle et l'école élémentaire. En mars, les élèves de Laetitia Marbot iront en séjour découverte à Pandrignes alors que ceux de Christophe Barbier partiront à Chamonix dans le cadre d'une "classe montagne" en mai ou en juin.

Une association de parents d'élèves toujours très investie

L'APE continue de s'investir pleinement dans la vie de l'école. Le 15 octobre, les parents d'élèves ont tenu un stand lors de la Fête de la Châtaigne avec vente de crêpes. Le 31 octobre, ils ont proposé une soirée "boum d'Halloween", tandis que le 22 décembre ils ont organisé le traditionnel goûter de Noël.

Le 28 janvier, ils organiseront un loto au foyer rural Pierre Demarty. En outre, ils ont effectué une vente de chocolats, de sapins de Noël, et ont aidé au financement d'abonnements à des magazines à destination des enfants de l'école.

Quoi de neuf au collège de Beynat ?

Ce sont 178 élèves qui ont fait leur rentrée les 4 et 5 septembre 2023 au collège Armédée Bisch, 42 sixières, 46 cinquièmes, 43 quatrièmes et 47 troisièmes.

Plusieurs temps forts ont jalonné ce premier semestre. Le 25 septembre, les élèves de 5^e ont effectué une journée de nettoyage de la nature à Miel, en partant du bourg.

Le 3 octobre, l'association "Enfance" est intervenue auprès des 6^e pour une sensibilisation au cyberharcèlement.

Du 4 au 6 octobre, les élèves de 6^e sont partis en séjour d'intégration à Marcillac. Ils ont pratiqué de nombreuses activités physiques de pleine nature pour apprendre à se connaître et vivre ensemble.

Le 6 octobre a eu lieu la cérémonie républicaine de remise du Diplôme National du Brevet et du Certificat de Formation Générale, avec un taux de réussite de 97 % pour le DNB et de 100 % pour le CFG. Le 19 octobre, les collégiens ont parti-

cipé au Cross BBM (Beaulieu/Beynat/Meyssac) à Miel. Plus de 600 élèves étaient présents pour ce rendez-vous sportif inter-collèges.

Le mardi 20 novembre, les 6^e se sont rendus à Lascaux pour une visite du site préhistorique, tandis que le 21 novembre, les 3^e ont assisté à un concert pédagogique à Tulle, « Du son pour l'audition, sciences et santé ». Dans le cadre de l'opération collège et cinéma, tous les élèves ont pu apprécier, le 23 novembre à Brive, le film « Nausicaä de la vallée du vent ».

À noter qu'en novembre a eu lieu, sur la base du volontariat, une première campagne de vaccination au sein du collège contre le papillomavirus. Une deuxième session de vaccination se tiendra au mois de mai.

C'est également en mai, le 30 plus précisément, que se déroulera au Zénith de Limoges le concert choral inter-établissements « La mécanique du chœur » en présence du groupe Dyonisos.



Cross BBM à Miel

Par ailleurs, le collège continue d'œuvrer pour l'orientation des élèves avec plusieurs actions comme les coulisses du bâtiment avec la Fédération des Travaux Publics, la participation au forum des formations à Brive et la poursuite des cordées de la réussite avec Sciences Po Bordeaux et l'IUT de Brive.

A noter qu'entre le 9 et le 12 avril, les élèves de 3^e iront en voyage à Barcelone, un séjour qu'ils contribueront à financer par l'organisation de plusieurs actions.

Pour conclure sur le développement durable, notons l'implication assidue des élèves du dispositif ULIS tous les mardis au sein du jardin partagé avec les bénévoles du collectif des Jardiniers des possibles.

Nos jeunes conseillers municipaux toujours très investis

Après la pause estivale, le mercredi 27 septembre 2023, les 10 jeunes du Conseil Municipal des Enfants élus en octobre 2022 ont entamé leur deuxième année de mandat.

Ce deuxième semestre a été marqué par la finalisation du projet de collecte de jeux et jouets pour les enfants hospitalisés.

Après une première séance de tri et de nettoyage, permettant de ne conserver que les jeux et jouets autorisés (le surplus étant donné à la Croix Rouge), le mercredi 18 octobre, les enfants se sont rendus au sein du service pédiatrie de l'hôpital de Brive-la-Gaillarde afin d'apporter tous les jeux et jouets collectés au printemps. Pour rappel, la collecte avait été effectuée lors de 3 dimanches sur le marché hebdomadaire et des dons avaient également été faits par l'Association des Parents d'Elèves de l'école.

Encadrés par les élues Danièle Besse et Aurélie Garcia Trébié, ainsi que par l'animateur Yann Lomenech, les jeunes beynatois ont été chaleureusement accueillis par le personnel hospitalier et notamment l'éducatrice de jeunes enfants Armélia Fiala et la cadre de santé Méline



Audevard. Toutes deux ont été agréablement impressionnées par la qualité et la quantité des jouets apportés. Les enfants ont rappelé à leurs interlocutrices du jour les différentes étapes de cette action qu'ils ont menée de bout en bout, communication, collecte, tri, nettoyage et acheminement des jouets.

Le CME s'est ensuite penché sur le développement durable et le cadre de vie avec l'intervention en novembre de bénévoles de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)

suivie en décembre par la construction de nichoirs en partenariat avec les Jardiniers des possibles.

D'autre part, le projet d'installation de distributeurs de sacs pour déjections canines, dont ils étaient à l'initiative s'est concrétisé. Enfin, ils ont participé à la cérémonie commémorative du 11 novembre.

Lors de la deuxième semaine des vacances de février, ils se rendront à Paris pour visiter l'Assemblée nationale.

Un dispositif communal de prévention face à la canicule

La France connaît des étés de plus en plus chauds avec des pics de canicule comme ce fut encore le cas en 2023. Aussi, la préfecture a mis en place un Plan canicule. Le dispositif est parfois activé pour informer les mairies afin que ces dernières prennent des dispositions de communication et de prévention pour les personnes vulnérables.

À l'échelle locale, c'est le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la communauté de communes Midi Corrézien qui le met en œuvre en partenariat avec les professionnels du secteur paramédical.

La municipalité de Beynat souhaite mettre à disposition des élus en charge de l'action sociale un registre unique nominatif et confidentiel dans le strict respect de la loi RGPD (Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles) permettant de recenser les beynatois âgés de 65 ans et plus, ainsi que les personnes handicapées ou malades qui en font la demande. L'inscription peut être réalisée par la personne concernée ou bien par un tiers à l'aide d'une fiche "canicule" à remplir puis à retourner au secrétariat de mairie. Cela permettra aux élus du conseil municipal de vous contacter afin de s'assurer que tout va bien.

Cette fiche est téléchargeable sur le site de la ville www.beynat.fr ou disponible en format papier au secrétariat de la mairie.

Moustique tigre : vous l'avez reconnu ? Signalez-le !



L'ensemble de la population peut participer à la surveillance du moustique tigre afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une action citoyenne

essentielle permettant de compléter les actions mises en place. Si vous pensez l'avoir reconnu, rendez-vous sur le site <https://signalement-moustique.anse.fr/signalement-albopictus/>.

Un questionnaire vous permettra alors de vérifier rapidement s'il s'agit bien d'un moustique tigre. Sur ce portail de signalement mis en place par le Ministère de la Santé et de la Prévention, vous aurez également accès à diverses informations concernant ce nuisible et sur les moyens à mettre en œuvre pour s'en prévenir de manière possible.

L'EHPAD « La Châtaigneraie » au rythme des animations

Après une période post Covid délicate, l'année 2023 a permis un retour à la normale pour l'EHPAD et notamment en ce qui concerne les animations proposées aux résidents. Ces dernières, incluant des sorties, ont été plus nombreuses et variées. À ce titre il convient de souligner l'action des bénévoles qui, tous les mois, viennent en soutien du personnel d'animation.

L'année qui s'achève a été riche en échanges intergénérationnels. C'est ainsi qu'au mois de janvier, les jeunes conseillers municipaux sont venus rendre

visite aux résidents pour leur souhaiter la bonne année, tandis qu'en octobre les enfants du centre de loisirs ont défilé dans l'établissement pour Halloween.

Les familles ont été accueillies et se sont retrouvées à l'occasion d'un goûter au mois de juillet, mais aussi le 13 septembre avec le traditionnel barbecue de l'EHPAD organisé sous la halle.

Fin juin, des résidents ont participé aux olympiades inter-EHPAD à Corrèze. Le 28 septembre, dans le cadre du festival Accordéon Passion, les accordéonistes Jean-Claude Labouchet et Denis Salesse sont venus animer l'EHPAD le temps d'un après-midi récréatif.

En octobre, Guy Giscard de la mini ferme de Tonguy était sur place afin de faire découvrir une variété d'espèces et de races d'animaux aux résidents, tandis que Chantal Graffeuil de l'élevage canin du Royaume secret d'Opaline a eu beaucoup de succès avec son berger australien Romy. Tous ces animaux ont suscité l'émotion et l'émergence de nombreux souvenirs.

Le 17 octobre fut un grand jour pour les résidents qui se sont mis sur leur trente et un. En effet Matthias, élève en bac pro animation, avait organisé un défilé de mode où les pensionnaires étaient les acteurs principaux : certains étaient mannequins, d'autres membres du jury ou simples spectateurs. Enfin, un groupe de quatre résidents a participé au concours du meilleur pâtissier à l'EHPAD de Cornil.

À noter par ailleurs qu'en novembre ont été célébrés les 100 ans de deux résidents, André Faure et Simone Videau.



Des nouvelles de la Croix-Rouge

L'unité locale de la Croix-Rouge du Midi Corrézien est remarquée par son dynamisme.

Après deux ans et demi d'existence à Beynat, la boutique solidaire située dans les locaux du presbytère continue de bien fonctionner avec un bel équilibre entre les dons (la Croix-Rouge récupère et n'achète rien) et les ventes, dont les recettes reviennent aux bénéficiaires et aux personnes les plus démunies du territoire.

D'autre part, grâce aux donateurs et aux clients, l'Unité Locale a permis à 7 enfants de partir en colonie de vacances l'été dernier. L'objectif pour 2024 sera cette fois de pouvoir faire 10 heureux !

La Croix-Rouge c'est aussi la distribution alimentaire, dont un colis "spécial fêtes de fin d'année", des aides financières et d'urgence ainsi que la participation aux manifestations locales. Ce fut encore le cas le 15 octobre, jour de la fête de la châtaigne avec l'organisation d'une grande braderie.

Les bénévoles, une quinzaine de personnes, se montrent assidus et motivés, mais l'équipe ne demande qu'à s'étoffer



Stand de la Croix-Rouge pendant la fête de la châtaigne

afin de continuer à répartir la charge importante de travail à fournir. En outre, les personnes qui veulent aider peuvent le faire au travers de dons et d'achats à la boutique et/ou devenir adhérentes moyennant une cotisation de 20 € à l'année.

La municipalité soutient l'action de l'Unité Locale de la Croix-Rouge par la mise à disposition de locaux et d'un véhicule pour aller à la banque alimentaire.

Repas des Ainés

Le traditionnel repas des ainés aura lieu le **dimanche 21 janvier** au foyer rural Pierre Demarty. Il concerne les personnes de la commune âgées de 65 ans et plus.

Comme l'an passé, pour les personnes qui ne pourront s'y rendre, des bons d'achat d'une valeur de 25 € pour une personne seule et 30 € pour un couple, bons à utiliser chez les commerçants beynatois, seront distribués.

Du mouvement au sein des professionnels de santé de la MSP

En ce début d'année, l'équipe de professionnels de santé enregistre quelques départs et arrivées.

Chez les médecins, c'est le docteur Aymeric Arlabosse qui est parti à la retraite au 31 décembre 2023. C'est pourquoi, l'association « Avenir et Santé sur le pays de Beynat » recherche un médecin généraliste pour s'installer rapidement et pallier ce départ. Un ou une orthophoniste est également recherché(e).

Du mouvement aussi chez les infirmières MSA puisque Anne Alonso, Christelle Eyrignoux et Lucie Moselin sont parties et ont été remplacées par Marine Blanchard, Laetitia Busatta et Mélyssa Chapelier.

Chez les kinés, Céline Souteyrand et Vinciane Baquet s'en vont. Ces départs seront compensés par le retour de Louis Cellier.

En ce début d'année, il convient de noter l'arrivée prochaine du psychiatre Pierre Basiaux et de l'orthoptiste Julie Béranger Lagardère. Cette dernière intégrera les futurs locaux de l'extension de la Maison de Santé, avec la sage-femme Elodie Mas.

Une mutuelle à dimension communale avec l'association Mutuaplus

La municipalité a décidé, en conseil municipal du 11 septembre, de proposer aux administrés par l'intermédiaire de l'association Mutuaplus la possibilité de bénéficier d'une « mutuelle communale » à des tarifs négociés.

Depuis le 1^{er} décembre 2023, au rythme d'une fois par mois, Karen Saule, représentante de cette Mutuelle, tient des permanences en mairie afin de répondre

aux questions des personnes intéressées, et d'enregistrer d'éventuelles adhésions.

Ainsi, les habitants de Beynat qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un contrat santé collectif à tarif préférentiel et sans condition de ressources et de situation (étudiants, actifs, sans emploi ou retraités).

Renseignements : 06 77 93 52 62 ou par mail : k.saule@mutuaplus.fr

Un spectacle culturel aux dimensions sociales et solidaires

Le lundi 31 juillet au foyer rural Pierre Demarty, la troupe ukrainienne « Energy Dance » en tournée en Corrèze et dans le nord du Lot, a fait salle comble à l'occasion d'une soirée de danse/ballet organisée par les Amis de Beynat, à l'invitation de l'association humanitaire et caritative « Corrèze Solidaire ».

À cette occasion, 13 jeunes filles, 2 garçons et leurs accompagnants tout droit venus d'Ukraine et plus précisément d'une école de danse située à Nemichaïev dans la banlieue de Kiev, ont proposé une série de tableaux rythmés, poétiques et colorés, permettant de découvrir des chorégraphies slaves, mais aussi grecques de la région de Marioupol où vit une importante communauté hellénique.

Ce spectacle empreint d'émotions et hors du temps a vu ces jeunes ukrainiens, ravis de pouvoir faire découvrir leur culture et leur art, mais aussi d'échanger sur les difficultés endurées au quotidien depuis le début de la guerre. Même si le conflit n'a pas épargné leur école, celle-ci a maintenu son activité et ses élèves ont continué de se produire, parfois au cœur des ruines des édifices écrasés.

En marge des danses présentées, des images et interviews poignantes ont



Les danseuses d'Energy Danse sur la scène du foyer rural

été projetées, permettant au public de mieux appréhender leur réalité.

La totalité des recettes des entrées de cette soirée (à savoir 2 300 € au chapeau) a été entièrement reversée à la compagnie ukrainienne dans l'optique de pouvoir reconstruire leur local de répétition.

Un repas solidaire avec les familles ukrainiennes



Un repas solidaire

Le vendredi 1^{er} septembre, au foyer rural Pierre Demarty, un repas organisé par la municipalité de Beynat a permis de rassembler les membres des familles ukrainiennes installées sur notre commune depuis avril 2022, les élus ainsi que tous ceux qui ont œuvré pour que leur installation soit faite de manière rapide et efficace. En rafraîchissant et en meublant dans des délais très courts les ap-

partements à l'étage du presbytère ainsi que celui du collège, les bénévoles ont contribué, à leur manière, à l'accueil de ces personnes réfugiées au sein de notre commune, et ce dès le début du conflit opposant leur pays à la Russie. Cette soirée très conviviale a été l'occasion de découvrir de délicieuses spécialités d'Ukraine concoctées par les occupants du presbytère.

Notre doyenne Suzanne Roche a fêté ses 103 ans

Le mercredi 22 novembre 2023, une cérémonie a eu lieu en mairie à l'occasion des 103 printemps de Suzanne Roche, la doyenne de la commune de Beynat qui vit encore chez elle, à Auzoir.

Cette réception s'est déroulée en présence de Danielle Clavel, conseillère municipale aux affaires sociales, aux aînés et aux personnes vulnérables et également présidente du Club des Bruyères, de représentants du service d'aide à la personne « Ormeidzou » dont son responsable Jean-Luc Charissou, de Nicole Levavasseur membre du Club des Bruyères, mais aussi de trois de nos jeunes conseillers municipaux.

Suzanne, très émue, à qui a été lu un petit texte en son honneur, s'est également vue remettre un bouquet de fleurs par la municipalité et une boîte de chocolats par le Club des Bruyères.

Elle a ensuite soufflé ses bougies avant que tout le monde ne trinque à sa santé tout en dégustant une part de gâteau.



NUMÉROS UTILES

Communauté de communes Midi Corrézien

Secrétariat : 05 55 84 31 00

contact@midicorrezien.com

Instance de Coordination

pour l'Autonomie : 05 55 84 05 05

Maison du Département : 05 19 07 81 21

Gendarmerie : 05 55 85 50 02

Sapeurs pompiers : 18 (112 depuis un portable)

Collège : 05 44 41 92 40

Périscolaire : 05 19 59 04 84

Déchetterie : 06 15 08 98 18

École maternelle : 05 55 24 41 12

École élémentaire : 05 55 85 59 72

Espace missionnaire de Tulle : 05 55 26 71 72

Information Croix-Rouge : 05 55 23 78 04

Maison de retraite : 05 55 85 50 20

La Poste - Bourg : 36 31

Office de tourisme

Vallée de la Dordogne Corrézienne :

05 65 33 22 00 ou 05 55 91 09 94

info@vallee-dordogne.com

Pharmacie : Lionel Bockaert 05 55 85 50 07

Trésor public (Beaulieu) : 05 55 91 11 52

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

Médecins

> Dr Thierry Lelièvre, Dr Sébastien Mas et Dr Gabrielle Neuville-Rougé
05 55 92 69 65

> Urgences, le week-end et la nuit 15

Dentiste

Dr Sabin Sarb (chirurgien dentaire) et Isabelle Leroux (assistante) 05 55 92 69 55

Sage-femme

Elodie Mas 05 55 92 69 59

Masseurs-kinésithérapeutes 05 55 92 69 60

Louis Cellier, Benjamin Lecavelier, Eloi Lecavelier, Myriam Lina, et Amandine Schuller

Diététicienne, nutritionniste

Gisèle Vergne 06 10 46 08 94

Infirmières libérales 05 55 92 69 51

Elodie Giraud, Nathalie Meyrignac, Valérie Senepin, Sarah Vechanbe

Infirmière ASALEE

Lucie Moselin

Infirmières MSA 05 55 92 69 52

Marine Blanchard, Florence Brousse Estruc, Laetitia Busatta, Corinne Champeau et Méllissa Chapelier

Orthophonistes 05 55 92 69 54

Régine Marin et Laurie Villaret Cazadumont

Psychologue, Élise Patérou 06 60 19 30 33

Psychiatre, Pierre Basiaux 06 17 07 27 90

Sophrologue, Catherine Buf 06 09 63 06 05

Ambulances VSL Beynat Assistance

..... 05 55 85 59 59

AUTRES PROFESSIONNELS

HORS MAISON DE SANTÉ

Massages, hypnothérapie, réflexologie

plantaire, yoga adapté, pour tous

À domicile ou sur place (sur RDV).

Omeid Zen (rue de la mairie) 06 74 93 16 94

Ostéopathe, Gaelle Renié (rue Hortense Puyhaubert) 06 45 38 76 88

Réflexologue, Véronique Peuchamiel (rue Hortense Puyhaubert) 06 30 25 08 95

Réflexologue, Bernadette Bonal 06 77 16 77 75

Agenda

La liste ci-dessous n'indique que les principales animations du premier semestre 2024. Vous pouvez retrouver l'ensemble des manifestations sur notre site : www.beynat.fr ou sur l'application Intramuros/commune de Beynat

Les dimanches de 8h30 à 12h :

marché hebdomadaire sous la halle
Claude Duneton.

Samedi 6 janvier : concours de belote avec Les Renards des surfaces.

Mardi 9 janvier : les voeux du maire.

Vendredi 19 janvier : séance cinéma "L'Abbé Pierre, une vie de combats".

Dimanche 21 janvier : repas des aînés.

Dimanche 28 janvier : loto de l'APE.

Lundi 29 janvier : foire aux veaux de lait.

Dimanche 11 février : animation chandeleur, club des Bruyères.

Vendredi 16 février : séance cinéma "5 hectares".

Samedi 24 février : belote, club des Bruyères.

Lundi 26 février : foire primée aux veaux de lait.

Dimanche 3 mars : au gymnase, trail des châtaigniers.

Dimanche 3 mars : au foyer, spectacle lyrique Nathalie Marcillac.

Samedi 16 mars : repas dansant à Espagnagol.

Vendredi 22 mars : séance cinéma.

Lundi 25 mars : foire aux veaux de lait.

Dimanche 14 avril : théâtre "La chienne de ma vie".

Vendredi 19 avril : séance cinéma.

Dimanche 28 avril : conférence "Les crimes de la division Brehmer".

Lundi 29 avril : foire aux veaux de lait.

Mercredi 1^{er} mai : foire aux fleurs/fête votive.

Dimanche 26 mai : spectacle Univers Brassens.

Lundi 27 mai : foire aux veaux de lait.

Vendredi 31 mai : séance cinéma.

Samedi 15 juin : spectacle de fin d'année de Gym danse volontaire.

Samedi 15 juin : repas théâtre et tapas à Espagnagol.

Lundi 24 juin : foire primée aux veaux de lait.

Vendredi 28 juin : séance cinéma.

Mémo

VACANCES D'HIVER

Du samedi 17 février au lundi 4 mars.

VACANCES DE PRINTEMPS

Du samedi 13 avril au lundi 29 avril.

VACANCES D'ÉTÉ

Du samedi 6 juillet au lundi 2 septembre.



NAISSANCES

Jean, né le 11 juillet 2023, fils de Julien ALIBERT et Delphine THAVEL.

Léana, née le 16 août 2023, fille de Bastien RAY et Ophélie BEIX.

Inès, née le 30 août 2023, fille de Loïc PINAUD et Marion REYNIER.

Thiméo, né le 20 octobre 2023, fils de Geoffray RENAULT et Marie MOREAU.

Isaac, né le 24 octobre 2023, fils de Bamory CAMARA et Fanély LABARRIERE.

Nino, né le 6 novembre 2023, fils de Antonin DHUR et Laurie BREUIL.

MARIAGE

Philippe SAULLE et **Céline IPOU**, le 15 juillet 2023.

Christopher LOUSTAU et **Mathilde GAGNEPAIN**, le 4 août 2023.

Romain TRONCHE et **Mélanie FERREIRA**, le 5 août 2023.

Didier VIOSSANGE et **Fabienne LAFONT**, le 5 août 2023.

Loïc MOULLEC et **Mélanie FARAMOND**, le 12 août 2023.

DÉCÈS

Modibo SARR, le 23 mai 2023 (Uzerche).

Colette VELLE née SERUCH, le 25 juillet 2023 (EHPAD).

Marie-Jeanne DUSSOL, née DUFRAYSSEIX, le 5 août 2023 (Brive).

Bernard COLLY, le 5 août 2023 (Beynat).

André JAUD, le 22 août 2023 (Malemort).

Germaine SERVANTY, née LESCURE, le 25 octobre (EHPAD).

Josette LACOMBE, née POMIGNAC, le 3 novembre (Beynat).

Léontine LACHAUD, née DHUR, le 11 décembre (EHPAD).

Pratique

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

De 14 h à 18 h les lundis, mercredis et vendredis.

De 8 h à 12 h les mardis et jeudis.

Toute la journée le samedi (8 h-12 h et 14 h-18 h).

Tél. 06 15 08 98 18

LA MAIRIE

Rue de la Mairie - 19190 BEYNAT

Tél. 05 55 85 50 25 - Fax : 05 55 85 91 81

E-mail : mairie@beynat.fr

www.beynat.fr

Accueil en mairie

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h.

Le samedi matin : 8h30 à 12h.

Permanences du maire

Lundi et vendredi de 14h à 16h,
sur rendez-vous au 05 55 85 50 25.

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

INFORMEZ-EN LA MAIRIE

En cas de déménagement, que ce soit au sein même du territoire communal ou pour une destination extérieure, il est important d'en avertir le secrétariat de mairie au 05 55 85 50 25, et ce afin que nos différents fichiers soient à jour.



Beynat s'illumine pendant les fêtes

Malgré une météo très défavorable ayant retardé leur installation, les décos et illuminations de Noël égayaient comme à l'accoutumée les places et rues du bourg de Beynat.

Les employés communaux et l'entreprise INEO ont œuvré de concert pour permettre au village de revêtir, comme il se doit et le temps des fêtes de fin d'année, ses traditionnels habits de lumière, ravisant petits et grands.

